



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PROVENCE-ALPES-CÔTE-
D'AZUR

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°R93-2018-118

PUBLIÉ LE 8 OCTOBRE 2018

Sommaire

ARS PACA

R93-2018-10-01-008 - 2018-10-01 RENOUV CHIR EST HE (1 page)	Page 3
R93-2018-10-04-001 - RAA 08102018 (3 pages)	Page 5
R93-2018-10-04-002 - RAA 08102018 - RENOUVELLEMENTS CANCER ALPES MARITIMES (2 pages)	Page 9
R93-2018-10-04-003 - RAA 08102018 - RENOUVELLEMENTS CANCER VAUCLUSE (1 page)	Page 12

Préfecture de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

R93-2018-10-08-002 - Arrêté du 8 octobre 2018 relatif à la suspension des instances de la CCI84 (1 page)	Page 14
---	---------

SGAMI SUD

R93-2018-10-08-001 - Arrêté portant délégation de signature en matière de discipline DZCRS SUD (3 pages)	Page 16
---	---------

ARS PACA

R93-2018-10-01-008

2018-10-01 RENOUV CHIR EST HE

— Direction de l'organisation des soins

Cellule autorisation

Affaire suivie par : Karim KETFI

Courriel : ars-paca-autorisations-sanit@ars.sante.fr

Téléphone : 04 13 55 84 72

Réf : DOS-0918-7116-D

En réponse à votre courrier : DOS-0718-10359-A
du 10 juillet 2018

Date : 1^{er} octobre 2018

Objet : Renouvellement de l'activité de chirurgie esthétique

Hôpital Européen

FINESS EJ : 13 000 215 7

FINESS ET : 13 004 366 4

**Le directeur général
de l'agence régionale de santé
Provence-Alpes-Côte d'Azur**

à

**Monsieur le directeur général de
l'Infirmierie Protestante Marseille – Hôpital
Ambroise Paré dite « Fondation Hôpital
Ambroise Paré »
6, rue Désirée Clary**

13003 Marseille

Par dépôt d'un dossier d'évaluation, vous avez sollicité le renouvellement de l'autorisation d'activité de chirurgie esthétique sur le site de l'Hôpital européen Marseille, 6 rue Désirée Clary, 13003 Marseille.

Cette activité a été autorisée le 20 novembre 2013 et a fait l'objet d'une visite de conformité le 09 avril 2014.

Le renouvellement de cette autorisation prendra effet à compter du 10 avril 2019, pour une durée de cinq ans (Article R 6322-11 du code de la santé publique).

Je vous rappelle que conformément à l'article R 6322-3, il vous appartiendra de déposer un dossier de renouvellement de 8 à 12 mois avant la date d'échéance de votre autorisation et de respecter l'ensemble des conditions techniques prévues par le code de la santé publique (articles L 6322-1 à L 6322-3, et R 6322-1 à 29 du code de la santé publique).

J'attire en particulier votre attention sur la nécessité d'appliquer la procédure d'information des patients et sur l'interdiction de pratiquer toute forme de publicité directe ou indirecte.

Copie : CPCAM 13

Pour le directeur général et par délégation
le directeur de l'organisation des soins



Ahmed EL-BAHRI



ARS PACA

R93-2018-10-04-001

RAA 08102018

DEPT	RENOUVELLEMENT DEMANDE : ACTIVITE ou EML	EJ	ADRESSE E.J.	FINESS E.J.	SITE (E.T.)	N° FINESS E.T.	DATE RENOUVELLEME NT	DATE LETTRE NOTIFICATION DU RENOUVELLEME NT
13	Chirurgie carcinologique : - Spécialités non soumises à seuil, - Spécialités soumises à seuil : pathologies digestives, mammaires, urologiques, gynécologiques, thoraciques, ORL et maxillo faciale - Chimiothérapie ou autres traitements médicaux spécifiques du cancer sous la forme d'hospitalisation complète et à temps partiel de jour	CENTRE HOSPITALIER INTERCOMMUNAL AIX/PERTUIS	Avenue des Tamaris 13616 Aix en Provence	130041916	Centre Hospitalier Intercommunal Aix Avenue des Tamaris 13616 Aix en Provence	130000409	14-oct-19	28-sept.-18
13	Chirurgie carcinologique : - Spécialités non soumises à seuil, - Spécialités soumises à seuil : pathologies digestives, mammaires, gynécologiques, thoraciques, urologiques, ORL et maxillo faciale - Chimiothérapie ou autres traitements médicaux spécifiques du cancer sous la forme d'hospitalisation complète et à temps partiel de jour	ASSOCIATION HOPITAL SAINT JOSEPH DE MARSEILLE	26, Boulevard de Louvain 13008 Marseille	130014228	Hôpital Saint Joseph de Marseille 26, Boulevard de Louvain 13008 Marseille	130785652	14-oct-19	3-oct.-18
13	Chirurgie carcinologique : - Spécialités non soumises à seuil, - Spécialités soumises à seuil : pathologies digestives, mammaires, urologiques, gynécologiques et thoraciques - Chimiothérapie ou autres traitements médicaux spécifiques du cancer sous la forme d'hospitalisation complète et à temps partiel de jour - Radiothérapie externe	Assistance Publique des Hopitaux de Marseille (APHM)	80 Rue Brochier 13354 Marseille cedex 05	130786049	Hôpital Nord Chemin des Bourrely 13915 Marseille cedex 20	130780521	14-oct-19	3-oct.-18
13	Chirurgie carcinologique : - Spécialités non soumises à seuil, - Spécialités soumises à seuil : pathologies mammaires, gynécologiques, urologiques, ORL et maxillo faciale - Chimiothérapie ou autres traitements médicaux spécifiques du cancer sous la forme d'hospitalisation complète et à temps partiel de jour	Assistance Publique des Hopitaux de Marseille (APHM)	80 Rue Brochier 13354 Marseille cedex 05	130786049	Hôpital de la Conception 147 boulevard Baille 13385 Marseille cedex 05	130783236	14-oct-19	3-oct.-18
13	Chirurgie carcinologique : - Spécialités non soumises à seuil, - Spécialités soumises à seuil : pathologies digestives - Chimiothérapie ou autres traitements médicaux spécifiques du cancer sous la forme d'hospitalisation complète et à temps partiel de jour - Radiothérapie externe - Utilisation thérapeutique de radioéléments en sources non scellés	Assistance Publique des Hopitaux de Marseille (APHM)	80 Rue Brochier 13354 Marseille cedex 05	130786049	Hôpital de la Timone Adultes 264, rue St Pierre 13005 MArseille	130783293	14-oct-19	3-oct.-18

DEPT	RENOUVELLEMENT DEMANDE : ACTIVITE ou EML	EJ	ADRESSE E.J.	FINESS E.J.	SITE (E.T.)	N° FINESS E.T.	DATE RENOUVELLEME NT	DATE LETTRE NOTIFICATION DU RENOUVELLEME NT
13	Traitement du cancer de l'enfant et de l'adolescent de moins de 18 ans	Assistance Publique des Hopitaux de Marseille (APHM)	80 Rue Brochier 13354 Marseille cedex 05	130786049	Hôpital de la Timone Enfant 264, rue St Pierre 13005 MARseille	130804297	14-oct-19	3-oct.-18
13	Chirurgie carcinologique : - Spécialités non soumises à seuil, - Spécialités soumises à seuil : pathologies mammaires, thoraciques, ORL et maxillo-faciale - Chimiothérapie ou autres traitements médicaux spécifiques du cancer sous la forme d'hospitalisation complète et à temps partiel de jour - Curiothérapie à bas débit de dose	SA HOPITAL CLAIRVAL	317, boulevard du Redon CS 30149 13273 MARSEILLE CEDEX 9	130037823	Hôpital Privé Clairval 317, boulevard du Redon 13009 Marseille	130784051	14-oct-19	10-sept.-18
13	SOINS DE SUITE ET DE READAPTATION NON SPECIALISES - Adultes- TP JOUR	SA INSTITUT HELIO MARIN DE LA COTE D'AZUR (IHMCA)	12 rue Jean Jaurès CS 10032 92813 PUTEAUX	92 003 091 3	UNITE MEDITERRANENNE DE NUTRITION (UNM) 270, bd de Sainte Marguerite 13009 MARSEILLE	13 004 466 2	16/09/2019	4-oct.-18
13	SOINS DE SUITE ET DE READAPTATION NON SPECIALISES - Enfants de 6 à 18 ans - TP JOUR	SA INSTITUT HELIO MARIN DE LA COTE D'AZUR (IHMCA)	12 rue Jean Jaurès CS 10032 92813 PUTEAUX	92 003 091 3	UNITE MEDITERRANENNE DE NUTRITION (UNM) 270, bd de Sainte Marguerite 13009 MARSEILLE	13 004 466 2	16/09/2019	4-oct.-18
13	SOINS DE SUITE ET DE READAPTATION SPECIALISES - AFFECTIONS DES SYSTEMES DIGESTIFS, METABOLIQUE ET ENDOCRINIEN - Adultes - TP JOUR	SA INSTITUT HELIO MARIN DE LA COTE D'AZUR (IHMCA)	12 rue Jean Jaurès CS 10032 92813 PUTEAUX	92 003 091 3	UNITE MEDITERRANENNE DE NUTRITION (UNM) 270, bd de Sainte Marguerite 13009 MARSEILLE	13 004 466 2	16/09/2019	4-oct.-18
13	SOINS DE SUITE ET DE READAPTATION SPECIALISES - AFFECTIONS DES SYSTEMES DIGESTIFS, METABOLIQUE ET ENDOCRINIEN - Enfants de 6 à 18 ans - TP JOUR	SA INSTITUT HELIO MARIN DE LA COTE D'AZUR (IHMCA)	12 rue Jean Jaurès CS 10032 92813 PUTEAUX	92 003 091 3	UNITE MEDITERRANENNE DE NUTRITION (UNM) 270, bd de Sainte Marguerite 13009 MARSEILLE	13 004 466 2	16/09/2019	4-oct.-18

DEPT	RENOUVELLEMENT DEMANDE : ACTIVITE ou EML	EJ	ADRESSE E.J.	FINESS E.J.	SITE (E.T.)	N° FINESS E.T.	DATE RENOUVELLEME NT	DATE LETTRE NOTIFICATION DU RENOUVELLEME NT
13	PSYCHIATRIE GENERALE - TP JOUR	SAS CLINIQUE LA JAUBERTE	930, route de Berre 13090 AIX EN PROVENCE	ESS EJ : 13 000	CLINIQUE PSYCHIATRIQUE LA JAUBERTE 930, route de Berre 13090 AIX EN PROVENCE	13 078 106 5	29/09/2019	4-oct.-18
13	SOINS DE SUITE ET DE READAPTATION NON SPECIALISES - ADULTES- TP JOUR	SA Clinique Saint Barnabé	72 chemin de Fontainieu Quartier Saint Joseph CS 80152 13312 Marseille cedex 14	13 000 198 5	CLINIQUE ST BARNABE 72 chemin de Fontainieu Quartier Saint Joseph 13014 MARSEILLE	13 078 481 2	04/09/2019	4-oct.-18
13	SOINS DE SUITE ET DE READAPTATION SPECIALISES - AFFECTIONS LIEES AUX CONDUITES ADDICTIVES - ADULTES -TP JOUR	SA Clinique Saint Barnabé	72 chemin de Fontainieu Quartier Saint Joseph CS 80152 13312 Marseille cedex 14	13 000 198 5	CLINIQUE ST BARNABE 72 chemin de Fontainieu Quartier Saint Joseph 13014 MARSEILLE	13 078 481 2	04/09/2019	4-oct.-18
13	PSYCHIATRIE GENERALE - TP NUIT	Clinique des Quatre- Saisons	165, Route des Camoins 13011 MARSEILLE	13 000 190 2	CLINIQUE DES QUATRE SAISONS 165, Route des Camoins 13011 MARSEILLE	13 078 469 7	01/10/2019	4-oct.-18

ARS PACA

R93-2018-10-04-002

RAA 08102018 - RENOUELEMENTS CANCER
ALPES MARITIMES

RENOUELEMENTS CANCER; ALPES MARITIMES

DEPT	RENOUVELLEMENT DEMANDE : ACTIVITE ou EML	EJ	ADRESSE E.J.	FINESS E.J.	SITE (E.T.)	N° FINESS E.T.	DATE RENOUVELLEM ENT	DATE LETTRE NOTIFICATION DU RENOUVELLEM ENT
06	Chirurgie carcinologique : - Spécialités non soumises à seuil, - Spécialités soumises à seuil : pathologiesl mammaires, gynécologiques, ORL et maxillo faciale, - Chimiothérapie ou autres traitements médicaux spécifiques du cancer sous la forme d'hospitalisation complète et à temps partiel de jour - Radiothérapie externe et curiethérapie, précisant la curiethérapie à bas débit de dose, à haut débit de dose et par implants d'Iode 125, - Utilisation thérapeutique de radioéléments en sources non scellées	CENTRE ANTOINE LACASSAGNE	33 avenue de Valombrose 06189 Nice cedex 2	060780962	Centre Antoine Lacassagne 33 avenue de Valombrose 06189 Nice cedex 2	060000528	14-oct-19	27-sept.-18
06	Chirurgie carcinologique : - Spécialités non soumises à seuil, - Spécialités soumises à seuil : pathologies urologiques, thoraciques, ORL et maxillo faciale.	CHU DE NICE	4, avenue reine Victoria CS 91179 06000 NICE cedex 2	060785011	Hôpital Pasteur 30 voie Romaine CS 51069 06201 NICE CEDEX 1	060785003	14-oct-19	27-sept.-18
06	Chirurgie carcinologique: - Spécialités non soumises à seuil - Spécialités soumises à seuil : pathologies, digestives urologiques, - Chimiothérapie ou autres traitements médicaux spécifiques du cancer sous la forme d'hospitalisation complète et à temps partiel de jour	SAS CLINIQUE DU PARC IMPERIAL	28, boulevard Tzarewitch. 06000 Nice	060004959	Clinique du Parc Impérial 28, boulevard Tzarewitch. 06000 Nice	060780723	14-oct-19	27-sept.-18
06	Chirurgie carcinologique: - Spécialités non soumises à seuil - Spécialités soumises à seuil : pathologies mammaires, digestives gynécologiques	SA POLYCLINIQUE SANTA MARIA	57 avenue de la Californie 06200 Nice	060000403	Polyclinique Santa Maria 57 avenue de la Californie 06200 Nice	060780756	14-oct-19	27-sept.-18
06	Chirurgie carcinologique: - Spécialités non soumises à seuil - Spécialités soumises à seuil : pathologies urologiques	SAS CLINIQUE ST ANTOINE	7 avenue Durante 06004 Nice cedex 1	060000635	Clinique Saint Antoine 7 avenue Durante 06004 Nice cedex 1	060781200	14-oct-19	27-sept.-18
06	- Radiothérapie externe	CTRE COBALTHERAP TRAITEMENT HTE ENERG	10 boulevard Pasteur 06000 Nice	060003621	Centre de Haute Energie 10 boulevard Pasteur 06000 Nice	060021342	14-oct-19	27-sept.-18
06	Chirurgie carcinologique: - Spécialités non soumises à seuil - Spécialités soumises à seuil : pathologies, digestives, urologiques, thoraciques	ASSOCIATION DES AMIS DE LA TRANSFUSION (INSTITUT ARNAULT TZANCK)	165 av Doct Maurice Donat 06700 Saint Laurent du Var	060790797	Centre Medico-chirurgical de l'Institut Arnault Tzanck Avenue Docteur Maurice Donat 06700 Saint Laurent du Var	060780491	14/10/2019	27-sept.-18

DEPT	RENOUVELLEMENT DEMANDE : ACTIVITE ou EML	EJ	ADRESSE E.J.	FINESS E.J.	SITE (E.T.)	N° FINESS E.T.	DATE RENOUVELLEM ENT	DATE LETTRE NOTIFICATION DU RENOUVELLEM ENT
06	Chirurgie carcinologique: - Spécialités non soumises à seuil - Spécialités soumises à seuil : pathologies mammaires, digestives gynécologiques, - Chimiothérapie ou autres traitements médicaux spécifiques du cancer sous la forme d'hospitalisation complète et à temps partiel de jour	POLYCLINIQUE SAINT-JEAN	92-94 AVENUE DU Docteur Donat 06805 Cagnes sur mer	060000239	Polyclinique Saint-Jean 92-94 AVENUE DU Docteur Donat 06805 Cagnes sur mer	060780517	14/10/2019	27-sept.-18
06	Chirurgie carcinologique: - Spécialités non soumises à seuil - Spécialités soumises à seuil : pathologies mammaires, digestives, gynécologiques, ORL et maxillo-faciale - Chimiothérapie ou autres traitements médicaux spécifiques du cancer sous la forme d'hospitalisation complète et à temps partiel de jour	C.H ANTIBES-JUAN LES PINS	107 Avenue de Nice 06606 Antibes Juan les pins	060780954	CH Antibes Juan Les Pins 107 Avenue de Nice 06606 Antibes Juan les pins	060000510	14/10/2019	27-sept.-18
06	Chirurgie carcinologique: - Spécialités non soumises à seuil - Spécialités soumises à seuil : pathologies mammaires, digestives gynécologiques - Chimiothérapie ou autres traitements médicaux spécifiques du cancer sous la forme d'hospitalisation complète et à temps partiel de jour	CENTRE HOSPITALIER DE GRASSE	Chemin de Clavary BP 53149 06135 Grasse cedex	060780897	Centre Hospitalier de Grasse Chemin de Clavary BP 53149 06135 Grasse cedex	060000478	14/10/2019	27-sept.-18
06	Chirurgie carcinologique: - Spécialités non soumises à seuil - Spécialités soumises à seuil : pathologies urologiques, digestives, ORL et maxillo faciale, - Chimiothérapie et autres traitements médicaux spécifiques du cancer sous la forme d'hospitalisation complète et à temps partiel de jour	CH DE CANNES	15 avenue des Broussailles CS50008 06414 Cannes cedex	060780988	Hôpital de Cannes - Simone Veil 15 avenue des Broussailles CS 50008 06414 Cannes cedex	060000544	14/10/2019	27-sept.-18
06	Chirurgie carcinologique: - Spécialités non soumises à seuil - Spécialités soumises à seuil : pathologies mammaires, digestives gynécologiques, urologiques, thoraciques, ORL et maxillo-faciale - Chimiothérapie et autres traitements médicaux spécifiques du cancer sous la forme d'hospitalisation complète et à temps partiel de jour	HÔPITAL PRIVÉ ARNAULT TZANCK SOPHIA ANTIPOLIS	BP 1250 06254 Mougins cedex	060780608	Hôpital privé Arnault Tzanck et Clinique Plein ciel 122 avenue Docteur Maurice Donat 06250 Mougins	060800166 060785219	14/10/2019	4-oct.-18
06	- Radiothérapie externe	CENTRE AZUREEN DE CANCEROLOGIE MOUGINS	1, Place du Docteur Jean Luc Broquerie 06250 Mougins	060019551	Centre Azuréen de Cancérologie 1, Place du Docteur Jean Luc Broquerie 06250 Mougins	060019627	14/10/2019	27-sept.-18

ARS PACA

R93-2018-10-04-003

RAA 08102018 - RENOUELEMENTS CANCER
VAUCLUSE

RENOUELEMENTS CANCER VAUCLUSE

DEPT	RENOUVELLEMENT DEMANDE : ACTIVITE ou EML	EJ	ADRESSE E.J.	FINESS E.J.	SITE (E.T.)	N° FINESS E.T.	DATE RENOUVELLEM ENT	DATE LETTRE NOTIFICATION DU RENOUVELLEM ENT
84	Chimiothérapie ou autres traitements médicaux spécifiques du cancer sous la forme d'hospitalisation complète et à temps partiel de jour - Radiothérapie externe - Curiethérapie (à haut débit de dose et à bas débit de dose)	INSTITUT SAINTE CATHERINE	250 Chemin de Baignepieds CS 80005 84918 Avignon cedex	840000657	Institut Sainte Catherine 250 Chemin de Baignepieds CS 80005 84918 Avignon cedex	840000350	14-oct-19	27-sept.-18
84	Chirurgie carcinologique: - Spécialités non soumises à seuil - Spécialités soumises à seuil : pathologies mammaires, digestives, gynécologiques, thoraciques, ORL et maxillo-faciale - Chimiothérapie ou autres traitements médicaux spécifiques du cancer sous la forme d'hospitalisation complète et à temps partiel de jour - Utilisation thérapeutique de radioéléments en sources non scellées	CH HENRI DUFFAUT AVIGNON	305, Rue Raoul Follereau 84902 Avignon cedex 9	840006597	Centre Hospitalier Henri Duffaut 305, Rue Raoul Follereau 84902 Avignon cedex 9	840001861	14-oct-19	27-sept.-18
84	Chirurgie carcinologique: - Spécialités non soumises à seuil - Spécialités soumises à seuil : pathologies mammaires, digestives, gynécologiques, ORL et maxillo-faciale	POLYCLINIQUE URBAIN V	47 Chemin du pont des deux eaux 84036 Avignon cedex 3	840000608	Polyclinique Urbain V 47 Chemin du pont des deux eaux 84036 Avignon cedex 3	840000285	14-oct-19	27-sept.-18
84	Chirurgie carcinologique: - Spécialités non soumises à seuil - Spécialités soumises à seuil : pathologies digestives	SYNERGIA LUBERON	29 Route de Gordes 84300 Cavaillon	840000673	Clinique Synergia Luberon 29 Route de Gordes 84300 Cavaillon	840000400	14-oct-19	27-sept.-18
84	Chirurgie carcinologique: - Spécialités non soumises à seuil - Spécialités soumises à seuil : pathologies digestives	CH LOUIS GIORGI D'ORANGE	Avenue de Lavoisier BP184 84106 Orange	840000087	Centre Hospitalier Louis Giorgi Avenue de Lavoisier BP184 84106 Orange	840000483	14-oct-19	4-oct.-18
84	Chirurgie carcinologique: - Spécialités non soumises à seuil - Spécialités soumises à seuil : pathologies mammaires, digestives et urologiques	CLINIQUE D'ORANGE	52 avenue Frédéric Mistral 84100 Orange	840003651	Capio Clinique d'Orange 259, route du Parc 84100 Orange	840000467	14-oct-19	27-sept.-18
84	Chirurgie carcinologique: - Spécialités non soumises à seuil - Spécialités soumises à seuil : pathologies digestives, ORL et maxillo-faciale	SASU SYNERGIA VENTOUX	26 Rond point de l'Amitié 84200 Carpentras	840017164	Clinique Synergia Ventoux 26, Rond Point de l'amitié 84200 Carpentras	840017172	14/10/2019	27-sept.-18

Préfecture de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

R93-2018-10-08-002

Arrêté du 8 octobre 2018 relatif à la suspension des
instances de la CCI84



PREFET DE LA REGION PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

**Secrétariat Général
pour les Affaires Régionales**

Le Préfet

Vu le code de commerce, notamment dans ses articles L.712-9 et R.712-5 ;

Vu le rejet du budget rectificatif 2018 en assemblée générale électronique du 14 mai 2018 ;

Vu le rejet du budget exécuté 2017 en assemblée générale du 26 juin 2018 ;

Vu la vacance du poste de vice-président commerce au bureau de la chambre ;

Vu la vacance du poste de président de la commission des marchés ;

Vu la décision du préfet de région en date du 31 mai 2017 de placer la chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse sous tutelle renforcée ;

Considérant que les circonstances compromettent le fonctionnement la chambre de commerce et d'industrie de Vaucluse ;

Sur proposition du secrétaire général pour les affaires régionales ;

ARRETE :

Article 1^{er} : L'assemblée générale et le bureau de la chambre de commerce et d'industrie territoriale de Vaucluse sont suspendus.

Article 2 : Cette suspension prendra effet à compter de la date de publication du présent arrêté au recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

Article 3 : La commission provisoire est composée de trois membres :

- M. Marc CHABAUD , trésorier de la chambre de commerce et d'industrie de région , président de la commission ;
- M. Luc CRESPO et de M. Bruno DELORME, membres de la chambre de commerce et d'industrie territoriale de Vaucluse .

Le secrétaire général pour les affaires régionales est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

A Marseille, le 8 octobre 2018

Le préfet de région

Signé

Pierre DARTOUT

SGAMI SUD

R93-2018-10-08-001

Arrêté portant délégation de signature en matière de
discipline DZCRS SUD

Arrêté portant délégation de signature en matière de discipline DZCRS SUD



PREFET DES BOUCHES-DU-RHONE

PREFECTURE
SECRETARIAT GENERAL AUX AFFAIRES DEPARTEMENTALES
Mission Coordination Interministérielle
RAA

Arrêté du 08 OCT. 2018 portant délégation de signature en matière disciplinaire
à Monsieur Bernard REYMOND-GUYAMIER, contrôleur général,
directeur zonal des compagnies républicaines de sécurité Sud

Le Préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Préfet des Bouches-du-Rhône
Officier de la Légion d'Honneur
Chevalier de l'Ordre National du Mérite

Vu le décret n° 95-1197 du 6 novembre 1995 modifié portant déconcentration en matière de gestion des personnels de la police nationale ;

Vu le décret n° 2002-916 du 30 mai 2002 modifié relatif aux secrétariats généraux pour l'administration de police ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret n° 2004-1439 du 23 décembre 2004 modifié portant statut particulier du corps d'encadrement et d'application de la police nationale ;

Vu le décret n° 2006-1761 du 23 décembre 2006 modifié relatif aux dispositions communes applicables aux corps d'adjoints techniques des administrations de l'État ;

Vu le décret n° 2009-1725 du 30 décembre 2009 modifiant certaines dispositions relatives aux délégations de pouvoir en matière de recrutement et de gestion de certains personnels du ministère de l'intérieur ;

Vu le décret n° 2010-224 du 4 mars 2010 relatif aux pouvoirs des préfets de zone de défense et de sécurité ;

Vu le décret n° 2012-1151 du 15 octobre 2012 relatif à l'organisation et à l'action des services de l'État dans le département des Bouches-du-Rhône ;

Vu le décret du Président de la République du 22 novembre 2017 portant nomination de Monsieur Pierre DARTOUT, en qualité de préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, préfet de la zone de défense et de sécurité Sud, préfet des Bouches-du-Rhône ;

Vu l'arrêté ministériel du 30 décembre 2005 portant déconcentration en matière de gestion des fonctionnaires actifs des services de la police nationale ;

Vu l'arrêté ministériel du 6 juin 2006 modifié portant règlement général d'emploi de la police nationale ;

Vu l'arrêté ministériel du 30 décembre 2009 portant délégation de pouvoir en matière de recrutement et de gestion des personnels administratifs du ministère de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté ministériel du 30 décembre 2009 portant délégation de pouvoir en matière de recrutement et de gestion de certains personnels techniques et spécialisés du ministère de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales ;

Vu l'arrêté ministériel du 27 août 2010 portant déconcentration en matière de gestion des fonctionnaires des corps techniques et scientifiques de la police nationale ;

Vu l'arrêté ministériel DRCPN/ARH/CR n°337 du 24/05/2011 portant nomination du contrôleur général Bernard REYMOND-GUYAMIER, en qualité de directeur zonal des compagnies républicaines de sécurité Sud ;

Vu l'arrêté ministériel DRCPN n°1307 du 17 novembre 2017 portant nomination du commissaire Antoine BONILLO, en qualité de directeur zonal adjoint des compagnies républicaines de sécurité Sud ;

Sur proposition de la secrétaire générale de la Préfecture des Bouches-du-Rhône

A R R E T E

ARTICLE 1er : délégation est donnée à Monsieur Bernard REYMOND-GUYAMIER, contrôleur général, directeur zonal des compagnies républicaines de sécurité Sud, à l'effet de prononcer les sanctions du 1^{er} groupe (avertissement et blâme) à l'encontre des adjoints techniques de la police nationale affectés dans le département des Bouches-du-Rhône et relevant de son autorité.

Concernant les ouvriers cuisiniers, délégation de signature est accordée à Monsieur Bernard REYMOND-GUYAMIER, contrôleur général, directeur zonal des compagnies républicaines de sécurité Sud, à l'effet de signer les sanctions de premier et de deuxième niveau.

ARTICLE 2 : en cas d'absence ou d'empêchement de Monsieur Bernard REYMOND-GUYAMIER, contrôleur général, directeur zonal des compagnies républicaines de sécurité Sud, la délégation qui lui est conférée à l'article 1 sera exercée par Monsieur Antoine BONILLO, commissaire, directeur zonal adjoint des compagnies républicaines de sécurité Sud.

ARTICLE 3 : L'arrêté n°2015091-0009 du 1^{er} avril 2015 est abrogé.

ARTICLE 4 : La secrétaire générale de la préfecture des Bouches-du-Rhône et le directeur zonal des compagnies républicaines de sécurité Sud sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture des Bouches-du-Rhône.

Fait à Marseille, le 08 OCT. 2010

Le Préfet


Pierre DARTOUT